

PLACE GRASLIN : ÉTAIT-CE VRAIMENT NECESSAIRE D'Y LAISSER SE RÉINSTALLER L'AUTOMOBILE ?

Comme annoncé, **la circulation automobile a été rétablie** sur la place Graslin, certes soigneusement canalisée entre deux alignements de potelets, et la circulation y est chaque jour plus importante, là comme sur les rues Racine et De Lattre, comme sur le cours Guist'hau et la place de la Petit Hollande, tout **au long d'un vieil itinéraire de transit par le centre qui avait été réduit, largement, et sans difficultés majeures, durant l'année de travaux.**

Les périodes de pointe verront sans doute bientôt la place parcourue d'un flot interrompu de véhicules... Et la perspective d'un fou descendant bien trop vite la rue Racine et venant renverser quelques piétons sur la place est tout sauf inenvisageable ; ce n'est pas les frêles potelets guidant le parcours qui vont les protéger ...

Était-ce bien raisonnable de défigurer cette place toute nouvellement refaite à grand frais par une telle voie automobile nuisante et insécurisante ?

Était-ce de plus réellement nécessaire ? La situation, certes tendue en heures de pointe, prévalant aux abords du pont Anne de Bretagne n'étant pas si catastrophique que cela en vérité...

L'exemple de la place Royale qui a vu un tel aménagement tenir quelques années avant d'être supprimé et où l'on peut maintenant profiter du résultat de sa piétonisation complète **devrait pourtant avoir été utile** ... (qui demande encore le retour de l'automobile dans la rue Crébillon ? ..)

Il n'est ni trop tard ni déshonorant de revenir en arrière et supprimer cette circulation pour enfin piétonner véritablement la place Graslin, au bénéfice d'un espace réellement agréable et valorisant pour la ville.